

COMPTE RENDU

**Table ronde du 31 janvier au cinéma Les Alizés à Bron,
organisée par le GRAC,
en collaboration avec l'Université Lumière Lyon II
« Quand un film sort au cinéma ! »
Compte-rendu**

Animée par **Grégory Tudella**, directeur adjoint au Ciné Mourguet à Sainte-Foy-lès-Lyon et professionnel associé au Master Métiers de la Médiation, de l'Exploitation et de l'Éducation aux images à l'Université Lyon II, la table ronde a réuni près de 80 personnes.

Les intervenants :

- **Sophie Jardillier**, adjointe au chef du service des études et statistiques au CNC (Centre National du Cinéma et de l'image animée) qui est intervenue sur l'évolution de l'offre de films en salles.
- **Marina Gomez**, responsable de la programmation province chez Pyramide Films, qui a présenté son travail de distributrice : préparation de la sortie du film en amont et programmation avec les salles.
- **Emmanuel Baron**, directeur général de l'entente de programmation VEO Cinéma, a quant à lui parlé de la programmation des films en salle.
- Nous avons enfin eu le plaisir d'avoir parmi nous **Grégory Magne**, réalisateur du film *Les Parfums*, distribué par Pyramide Films qui sortira en salle le 25 mars prochain.



Les chiffres du CNC de 2009 à 2018

Sophie Jardillier a ouvert les échanges avec quelques chiffres du CNC : en 2018, 18 films inédits sont sortis chaque semaine, en moyenne. Le nombre des copies est variable selon les titres : certains peuvent sortir sur 10 copies ou moins, d'autres, quand les grosses productions comptent, sur plus de 500 copies.

En 2018, le territoire français comptait **2040 établissements** de cinéma dont 226 multiplexes (établissements de 8 salles ou plus) et 1146 mono-écrans, pour un total de **5981 écrans**.

En moyenne, les Français se rendent 3,1 fois par an dans une salle de cinéma. C'est le taux de fréquentation le plus élevé en Europe.

L'offre de films en salles en première exclusivité en France a connu une augmentation de 16% entre 2009 et 2018. Ce phénomène est mondial : plus de 700 films sont sortis en salle au Royaume-Uni, aux États-Unis et en Espagne en 2018. Cependant, la France est l'un des pays où le nombre de films augmente le moins.

L'offre est évaluée selon les nationalités des films avec 4 catégories : américains, européens, français et autres nationalités. Parmi les films français, on distingue : les **films français agréés** (films ayant reçu des financements de la part du CNC) et les **films français non agréés** (également appelés « sauvages ») qui se financent de manière autonome. On peut observer que le nombre de films américains est en baisse depuis 2009. Les films français agréés dominent le marché mais leur nombre évolue moins vite : 70 % de l'augmentation du nombre de films résulte des films français non agréés et des films non américains.

En 2018, le cinéma français est dominé par deux genres majeurs (70% des films). Le drame est le genre le plus représenté en France et représente près d'un tiers des films sortis en 2018. On retrouve ensuite le documentaire avec plus de 100 sorties en salle chaque année. En 2009, 15 documentaires non agréés sont sortis au cinéma contre 45 en 2018. Nous constatons également une baisse des films de comédie et comédie dramatique.

L'offre est plutôt stable sur la période estivale, avec une hausse significative au premier et dernier trimestre de l'année. Le mois de mai est devenu, en 2018, l'un de ceux comptant le plus de sorties. De juin à septembre, le nombre de films inédits diminue, comme en février et décembre. La principale raison est la sortie de grosses productions américaines à cette période. Les films américains sortent sur deux fois plus d'écrans que les films français agréés, et le nombre de films qui sortent sur moins de 80 copies est en augmentation. Plus de 50 films par an sortent dans 500 établissements ou plus en première semaine. On remarque également une forte hausse sur 10 ans des films à petite combinaison de salles. Ces hausses sont corrélées à l'expansion du parc : 503 écrans supplémentaires sont apparus sur la période. L'offre de films en France, mais également à l'étranger, est en augmentation, avec une place importante faite aux films français. Près des 2/3 de l'augmentation de l'exposition des films est liée aux films français agréés. En 2018, les films inédits occupent plus de 40 % des écrans pendant 11 semaines, contre 6 semaines en 2009.

Question du public : N'y a-t-il pas trop de films qui sortent chaque année ?

Le CNC prône la diversité, mais du point de vue de la distribution et de l'exploitation, la programmation de tous ces films est de plus en plus difficile. L'arrivée du numérique a facilité la sortie en salle de films dits « sauvages ».

Le cinéma est financé par les chaînes de télévision en grande partie, ce qui implique la production en grand nombre de films pour le petit écran, qui souhaitent néanmoins bénéficier de l'impact d'une sortie en salle. Si on regarde les films qui font le plus d'entrées, ce chiffre reste à peu près stable.

La concentration des entrées sur les films très populaires crée un émiettement des entrées sur les autres films.

Un autre participant a posé la question de la distribution des films du Maghreb. Ces derniers rencontrent des difficultés à trouver un distributeur.

Marina Gomez estime que les distributeurs apparaissent toujours comme les « mauvais élèves » car on leur reproche de ne pas tout sortir. Les sociétés de distribution indépendantes (telles que Pyramide Films) distribuent beaucoup de films étrangers, notamment d'Afrique du Nord : en ce début d'année 2020, cinq films provenant de ces pays sont distribués dans les salles françaises (*Adam, Le Miracle du Saint-Inconnu, Qu'un sang impur, Un fils, Abou Leila*). Parmi ces films, on retrouve des co-productions françaises, facilitant leur accès à la salle de cinéma.

Les distributeurs indépendants suivent le plus souvent la logique du « coup de cœur ». Les festivals sont les viviers de ces découvertes.

La place de cinéma

Le fabuleux destin d'une place de cinéma, vidéo de Dessine-moi l'éco par le journal Le Monde, a été diffusée.

Lien : <https://vimeo.com/254458980>

Cette vidéo permet de comprendre le système vertueux mis en place après la Seconde Guerre Mondiale.

Le prix d'une place de cinéma est en moyenne de 6,51 €, défini comme suit :

- Une part TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée) de 5,5% revient à l'État
- Une part TSA (Taxe Spéciale Additionnelle) de 10,72% revient au CNC (qui représente 40% du budget cinéma du CNC et alimente la création, rénovation des salles + fond de soutien pour les producteurs + aide à la distribution des films fragiles).

Reste 83,78% représente la « base film », divisée en 3 :

- 1,51% pour la SACEM
- Un pourcentage pour l'exploitant
- Un pourcentage pour le distributeur

Le pourcentage exploitant / distributeur est le taux de location (en général de 50/50 pour la première semaine). Les semaines suivantes, le taux varie en fonction des négociations entre les deux parties. En France, le cinéma sert donc à alimenter la chaîne du cinéma, ce qui déplaît aux Etats-Unis : la distribution en France de leurs films est moins rentable que dans les autres pays.

Le prix des places de cinéma est libre d'être décidé par les exploitants. Cependant, à certaines occasions, comme lors d'avant-premières, le distributeur exige un tarif minimal.

Une carte illimitée existe dans certains multiplexes (UGC et Pathé). Cet abonnement est, a priori, à perte pour l'exploitant, contrairement au distributeur qui gagne environ 2€ sur 5€. Ce sont des chiffres à considérer avec précaution, puisque les groupes communiquent peu à ce

sujet. La salle comble cette perte grâce à la vente de confiseries, dont les gains sont parfois plus importants que les recettes guichet.

Pour être exploité en salle, un film doit avoir un visa délivré par le CNC, lié à la commission de classification : le film doit être visible par tous les publics. Il peut émettre des restrictions sur les publics : « avertissement », - 12 ans, - 16, (- 18 ans, très violent ou pornographique).

La classification Art et Essai

L'obtention de la recommandation Art et Essai d'un film est votée avant sa sortie nationale en salle par un collège de 50 membres. Les cinémas d'art et d'essai sont des salles de spectacles cinématographiques dont les programmes intègrent une proportion significative (variable en fonction de la taille de l'unité urbaine) d'œuvres cinématographiques présentant l'une au moins des caractéristiques suivantes :

- œuvres ayant un caractère de recherche ou de nouveautés dans le domaine de la création cinématographique ;
- œuvres présentant d'incontestables qualités, mais n'ayant pas obtenu l'audience qu'elles méritaient ;
- œuvres reflétant la vie de pays dont la production cinématographique est assez peu diffusée en France ;
- œuvres de reprise présentant un intérêt artistique ou historique, et notamment celles étant considérées comme des « classiques de l'écran » ;
- œuvres de court métrage tendant à renouveler par leur qualité et leur choix le spectacle cinématographique.
- Peuvent être exceptionnellement comprises dans les programmes cinématographiques d'Art et d'Essai :
- œuvres cinématographiques récentes ayant concilié les exigences de la critique et la faveur du public et pouvant être considérées comme apportant une contribution notable à l'art cinématographique ;
- œuvres cinématographiques d'amateurs présentant un caractère exceptionnel.

Tous les 2 ans, les salles remplissent un dossier CNC pour demander le classement Art et Essai qui leur permet d'accéder à une subvention. Le nombre de films Art et Essai projetés est calculé automatiquement et permet d'obtenir un premier résultat en fonction du nombre de films AE, du nombre de séances et de la localisation de l'établissement (6 catégories).

Le travail d'accompagnement des films, l'animation, sont également pris en compte pour affiner l'attribution du classement. Être une salle Art et Essai permet également d'obtenir les labels suivants :

- Jeune Public
- Répertoire et Patrimoine
- Recherche et Découverte

Il existe également une prime pour les salles diffusant des courts-métrages en avant séance.

Rencontre avec le réalisateur

Grégory Magne a expliqué que le temps peut être long entre la fin de post production d'un film et sa sortie en salle. Cette durée permet au distributeur de bien travailler la future sortie mais peut se révéler frustrante pour le réalisateur.

Distribution

Le distributeur représente le lien entre le producteur et la salle de cinéma. C'est lui qui possède les droits du film qu'il a acquis pour le diffuser. Il suit le processus de fabrication du film et donne son avis, ses conseils.

Le distributeur s'occupe de la communication autour du film : création de l'affiche et de la bande annonce du film, relations presse... La bande annonce est faite en accord avec le réalisateur, même si le distributeur a le dernier mot.

C'est une économie de prototype : un distributeur n'adopte pas la même stratégie pour ses films, tous différents. Le distributeur doit également trouver un attaché de presse et des partenaires média. L'attaché de presse est chargé de montrer les films à la presse et de faire en sorte que la presse soit la meilleure possible. Par exemple, si un ou une critique n'apprécie pas le film, pour éviter d'avoir une critique trop négative, l'attaché de presse peut inciter d'autres personnes du même média pour voir ce même film. Avec un peu de chance, les nouvelles critiques seront plus positives. Il peut aussi inciter à ne pas faire de critique plutôt qu'une critique négative, etc.

La date de sortie d'un film est stratégique pour une bonne diffusion sur les écrans. Un calendrier à jour des sorties est mis à disposition des distributeurs par Comscore (qui recueille également les entrées) via un abonnement.

Le choix de la date de sortie représente un choix particulièrement important. Pour *Les Éblouis*, le distributeur étant confiant, suite aux bons retours recueillis lors du festival d'Angoulême, il est décidé que le film sortira le 20 novembre face à un film très attendu *Les Misérables* de Ladj Ly. Pyramide, sachant que les deux films ne boxent pas dans la même catégorie (*Les Misérables* fera 2 millions d'entrées contre 230 000 pour *Les Éblouis*), font le choix de la contre-programmation ce qui s'avèrera payant, puisque 230 000 entrées est un joli succès pour ce premier film de l'actrice Sarah Suco.

Le nombre de copies sur lequel un film va sortir en sortie nationale est un enjeu capital du secteur de la distribution : le distributeur tente d'estimer quel nombre de spectateurs il peut amener à voir son film, et place le nombre de copies en sortie nationale en fonction.

Pour Pyramide Films, la plupart des films sortent entre 50 et 150 copies, mais peut également avoir des sorties à plus de 200 copies si le film est dit « porteur » pour la société. C'était le cas de *Portrait de la jeune fille en feu* de Céline Sciamma en septembre 2019, film précédé d'un fort soutien de la critique et d'un buzz cannois très favorable.

Une fois la date fixée, le chargé de la programmation appelle les exploitants pour annoncer la sortie de son film et le programmer dans les salles. Il prévoit également d'éventuelles avant-premières, accompagnées parfois d'une tournée du réalisateur et de l'équipe du film. Les frais engendrés par l'organisation de ces événements sont à la charge du distributeur pour la promotion du film.

Trois personnes sont chargées de la programmation chez Pyramide. Cette tâche qui demande beaucoup de temps est un élément décisif car c'est ce travail de négociation avec les salles qui va déterminer la combinaison de copies en sortie nationale.

Autre exemple évoqué par Marina Gomez, *Les Éblouis* de Sarah Suco, un premier film. Initialement prévu sur 120 copies, il est finalement sorti sur 146 copies en visant les grandes villes avec 2 copies (1 pour le multiplexe et 1 pour une salle Art et Essai), puis en visant les villes moyennes. Le nombre de copies pour un film est un pari ! Si le film rencontre un gros succès, on peut rajouter des copies par la suite. Mais il faut tout de même un nombre de copies raisonnable sur la sortie nationale afin d'avoir une moyenne par copie équilibrée.

La distributrice a également évoqué le rôle du distributeur dans la production d'un film qui peut être un élément décisif dans la mise en chantier de celui-ci. Le fait qu'un distributeur s'engage dès le stade du scénario peut convaincre d'autres personnes de s'associer au film. Les distributeurs peuvent également acheter un film une fois fini pendant les festivals où des marchés du film sont organisés.

Pour *Les Éblouis*, Pyramide s'est engagé dès le scénario que Marina Gomez a qualifié de coup de cœur. La réalisatrice Sarah Suco, également actrice dans des films à succès comme *Discount* de Louis-Julien Petit, leur a aussi beaucoup plu. Pyramide étant une petite équipe de vingt personnes, l'humain a beaucoup d'importance et permet à ces auteurs d'être très bien accompagnés. Le distributeur assiste également à la création du film, il suit les différentes étapes du montage avec intérêt et peut avoir son mot à dire une fois le film terminé.

Le film de Sarah Suco a l'avantage d'avoir un casting très identifiable avec Jean-Pierre Darroussin, Camille Cottin et Eric Caravaca, même si on peut remarquer qu'aujourd'hui le casting n'est plus un élément fondamental dans le succès du film (les deux derniers films avec Dany Boon *Le Dindon* et *Le Lion* sont par exemple deux échecs cinglants au box-office), et surtout de proposer un sujet fort, rarement traité au cinéma et permettant de travailler avec des associations qui pourront accompagner le film avec des débats lors de certaines séances. Ces contacts avec ces organismes font également partie du travail de distributeur.

Question du public : A quoi tiennent des succès comme La Famille bélier ? Intouchables ?

Il est toujours difficile de savoir ce que sera la vie d'un film après sa sortie. Le contexte de sortie joue, évidemment (actualités, débats sociétaux...). *Intouchables* n'aurait peut-être pas rencontré le même succès s'il était sorti 5 ans plus tard. *Petit paysan* a fait 550 000 entrées, ce qui est beaucoup pour un premier film. On a remarqué une véritable appropriation du monde rural sur ce film, qui a contribué à son succès. Les circuits itinérants notamment gardaient le film plusieurs semaines avec un nombre d'entrées considérable chaque semaine.

Question du public : Observez-vous des différences entre les résultats des films selon les régions ?

Le succès des films est plutôt homogène sur tout le territoire, même si pour certains films, on peut remarquer des phénomènes propres à la région de tournage de ces œuvres. Par exemple, selon Marina Gomez, distributrice du film, le succès de *Petit Paysan* d'Hubert Charuel était impressionnant dans le Grand-Est. On a pu remarquer en 2019 le même phénomène avec le film *Grâce à Dieu* de François Ozon, qui a connu un succès retentissant dans la région lyonnaise et notamment au Ciné Mourguet de Sainte-Foy-lès-Lyon (une des communes où se sont déroulés les faits rapportés dans le film).

Programmation

Le métier de programmeur consiste à choisir et négocier, pour une salle de cinéma, les films qui vont y être diffusés.

Une salle de cinéma peut se programmer directement ou faire appel à une entente à laquelle elle délègue la faculté de négocier les films (regroupement d'exploitants pour l'accès aux films). VEO, plus grande entente nationale avec 7,5 millions d'entrées en 2019 fait partie de ces dernières.

Après concertation avec la salle, sur la base d'une sélection de films établie conjointement, en apportant du conseil, le programmeur négocie avec les distributeurs le nombre de séances hebdomadaire, la durée d'exposition, les taux de location etc. Emmanuel Baron compare sa société à une "*coopérative d'achat de films*." Si la salle est programmée à la semaine, il doit négocier avec le distributeur chaque lundi matin (la semaine cinématographique étant du mercredi au mardi), si la salle est au programme (2 à 4 semaines), celle-ci se fait plus en amont.

La connaissance du public qui fréquente la salle représente la base du métier de programmeur, que ce soit en direct ou de façon déléguée. La promotion et l'exploitation des films localement celle du métier d'exploitant. Les distributeurs peuvent aussi s'appuyer sur des réseaux locaux pour promouvoir leurs films (associations, collectifs, pour débats en salle et relais communication). L'enjeu principal de ce métier réside dans le jeu de symétrie s'opérant entre les « petits » exploitants et les « gros » films, et vice-versa. Cela se retrouve dans la double problématique de l'accès des films aux salles et des salles aux films. Il y a une grande diversité des films mais aussi des lieux de diffusions. La préoccupation du programmeur doit être de répondre aux attentes avérées ou supposées des spectateurs tout en s'inscrivant dans une dynamique culturelle de l'offre et de la découverte.